

Fonctionnement Stages Secteurs

31/08/2022

Commission Jeunes

Fonctionnement des stages secteurs à partir de la saison 2022 - 2023

OBJECTIF

Dans sa volonté de développer son offre de pratique, notamment auprès du public jeune loisir, le comité de Vendée de badminton propose des stages d'animations ouverts à tous les clubs du département.

FONCTIONNEMENT

Le comité met à disposition son entraîneur aux clubs qui le souhaitent afin de proposer une animation sur une journée maximum pendant les vacances scolaires à destination des jeunes.

Le stage est à destination des jeunes du club mais devra être ouvert aux jeunes de tous les clubs Vendéens. Le club organisateur facturera la participation aux joueurs venant de l'extérieur.

Deux formules sont proposées :

- **Formule n°1** : Intervention de 3h (9h30-12h30 ou 14h-17h)* facturé au club organisateur 80 euros.
- **Formule n°2** : Intervention de 6h (9h30-16h)* facturé au club organisateur 120 euros.

* Les horaires peuvent être modifiés.

Un calendrier des disponibilités pour les stages sera communiqué.

Si aucun club ne se positionne sur les dates proposées, le comité proposera de lui-même ces stages ouverts à tous les jeunes vendéens. La facturation sera faite par jeunes inscrits.

LOGISTIQUE

- 1) Le club se positionne sur une ou plusieurs dates (cf calendrier) en stipulant les formules souhaités (Fn°1 ou Fn°2);
- 2) Le club se charge de réserver la salle;
- 3) Le club fixe librement les modalités du stage (nombre minimum ou maximum de participants, horaires, répartition par catégories d'âges, coût par stagiaire, prestations prévues et prises en compte, modalités d'accueil, goûter, ...);
- 4) La communication du stage auprès des jeunes du club organisateur est à la charge du club;
- 5) La communication auprès de tous les clubs est à la charge du comité;
- 6) Le club gère les inscriptions et en donne connaissance à l'entraîneur du comité (fiche d'inscription fournie par le comité pour les joueurs extérieurs au club);
- 7) Les encadrants jeunes ou bénévoles du club organisateur sont chargés d'assurer la logistique du stage et d'apporter un soutien à l'entraîneur du comité;
- 8) Le club met à disposition le matériel pédagogique nécessaire, s'il en dispose, ainsi que les volants;
- 9) L'entraîneur du comité anime le stage;
- 10) Les encadrants jeunes et entraîneurs des autres clubs sont invités à venir sur ces stages afin d'assurer un partage d'expérience, un maintien ou développement des compétences ou une formation continue;
- 11) Après le stage, une facture est envoyée au club, par le comité, avec le montant correspondant à la formule choisie.